

DIRECTION DES ACHATS ET LA LOGISTIQUE
AVIS DE CONSULTATION NATIONALE ET INTERNATIONALE
N° 48/AT/DAL/2018

Un avis de consultation nationale et internationale est lancé pour :

Renouvellement du contrat de support et de la maintenance hardware / software des terminaux de visioconférence d'Algérie Télécom.

Les représentants des sociétés intéressés peuvent se présenter, **muni d'une demande établie sur papier entête, les désignant nommément, accompagné du cachet de l'entreprise** à l'adresse ci-après pour retirer le cahier des charges :

ALGERIE TELECOM - DIRECTION GENERALE
DIRECTION DES ACHATS ET DE LA LOGISTIQUE
DEPARTEMENT ELABORATION DES CAHIERS DES CHARGES ET CONTRATS
SERVICE GESTION DES CONSULTATIONS
RN N°05 CINQ MAISONS, MOHAMMADIA, ALGER

Le retrait sera effectué contre paiement de la somme de **Cinq Mille Dinars Algérien (5000.00 DA) et l'équivalent en en devis pour les sociétés étrangères**, non remboursable, auprès de la BNA AGENCE 648 MOHAMMADIA, qui se trouve au niveau de la (DIRECTION GENERALE D'ALGERIE TELECOM).

Compte en Dinars : N°001 00648 0300 000 001/42.

Compte en devises « Euro » : N° 001 00648 0310 000 001/08.

Compte en devises « US Dollars » : N° 001 00648 0310 000 002/05.

Les offres doivent être composées :

1 - D'une offre technique Insérée dans une enveloppe fermée ne comportant que la mention « Offre technique »

2 - D'une offre financière : Insérée dans une enveloppe fermée ne comportant que la mention « Offre financière ».

Les deux (02) offres technique et financière, accompagnées des pièces réglementaires citées dans le cahier des charges doivent parvenir à l'adresse ci-dessus indiquée, sous enveloppe principale anonyme portant que la mention suivante :

AVIS DE CONSULTATION NATIONALE ET INTERNATIONALE N° 48/AT/DAL/ 2018
RENOUVELLEMENT DU CONTRAT DE SUPPORT ET DE LA MAINTENANCE
HARDWARE / SOFTWARE DES TERMINAUX DE
VISIOCONFERENCE D'ALGERIE TELECOM.
« SOUMISSION A NE PAS OUVRIR »

- La durée accordée pour la préparation des offres est de **Trente (30) jours** à partir de la première parution du présent avis dans la presse nationale.
- La date et heure limite de dépôt des offres est fixée au dernier jour de préparation des offres de **08h00 à 14h00.**
- Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.
- Les soumissions qui parviennent après la date de dépôt des plis ne seront pas prises en considération.
- Les candidats restent tenus par leurs offres pendant une période de **180 jours** à compter de la date limite de dépôt des plis.

